



NATURA 2000

ESTUAIRE DE LA SEINE

ZSC Estuaire de la Seine – procédure de modification de périmètre

Note justificative



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



**PRÉFET
MARITIME
DE LA MANCHE
ET DE LA MER DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA REGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MAISON
DE L'ESTUAIRE**

SOMMAIRE

1	PRÉAMBULE.....	1
2	PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	2
3	ZONES PROPOSÉES À L'EXTENSION.....	4
3.1	MARAI DE CRESSEVAL.....	5
3.2	RIVE SUD DU CANAL ET BOIS DE TANCARVILLE.....	7
3.3	ÉTANGS DU PORT.....	9
3.4	MARE PLATE.....	11
3.5	ANCIEN SITE DE MILLENNIUM INC.....	14
3.6	BORDS ET QUAI DE SEINE SUD.....	16
3.7	REPOSOIR SUR DUNE.....	18
3.8	NORD DU BASSIN DES CHASSES.....	20
3.9	RÉSURGENCES EN PIED DE FALAISES.....	22
3.10	NORD DE LA ROUTE DE L'ESTUAIRE.....	24
4	AJUSTEMENTS DE PÉRIMÈTRE.....	26
4.1	DUNES ET MARAIS DE PENNEDEPIE CRICQUEBŒUF.....	27
4.2	RIVES DE LA MORELLE.....	29
4.3	FALAISES DU MONT COUREL.....	31
4.4	EST DU CHENAL DE LA SEINE JUSQU'AU PONT DE TANCARVILLE.....	33
4.5	ROUTES ET VOIES FERRÉES.....	35

1 PRÉAMBULE

Le lancement de la procédure de modification du périmètre du site Natura 2000 « Estuaire de la Seine » a été annoncé lors du comité de pilotage du 05.10.2021. La proposition suivante est **portée par l'État sur la base d'une proposition de la Maison de l'Estuaire, structure animatrice du site Natura 2000**. Ce tracé recherche une **meilleure cohérence écologique** et vise à **faciliter la gestion** et l'animation du site.

Cette proposition d'extension **répond à une volonté de la commission européenne**. Dès 2004 elle avait rédigé un avis motivé à l'État français lui demandant d'intégrer les chenaux de navigation aux sites Natura 2000 estuariens avec pour objectif de **préserver l'ensemble des habitats et espèces Natura 2000 inféodés à ces écosystèmes** d'intérêt patrimonial européen. Sur la même lancée, cette proposition d'extension a été réfléchi pour **(i) protéger/restaurer des habitats et espèces Natura 2000 non inclus dans la ZSC, (ii) protéger et favoriser l'expression des habitats et espèces Natura 2000 de l'actuelle ZSC**.

Cette proposition est **le résultat d'une large réflexion** des équipes gestionnaires de la Maison de l'Estuaire (MDE) et du Parc Naturel de Boucles de la Seine Normandes (PNRBSN) **entamée avec la révision des Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 de l'estuaire de Seine**.

Travail de révision – Gestion des sites Natura 2000 en Estuaire de la Seine

- ZSC Estuaire de la Seine : DOCOB en cours de révision, proposition d'extension en cours (*structure animatrice MDE*)
- ZPS Estuaire et marais de la basse Seine : BOCOB en cours de révision, proposition d'extension en cours (*structure animatrice PNRBSN et MDE*)
- ZSC Boucles de la Seine aval : DOCOB approuvé en 2022, Proposition d'extension en cours (*structure animatrice PNRBSN*)
- ZSC Marais Vernier Risle maritime : DOCOB approuvé en 2022, proposition d'extension transmise à la commission européenne en 2021 (*structure animatrice PNRBSN*)

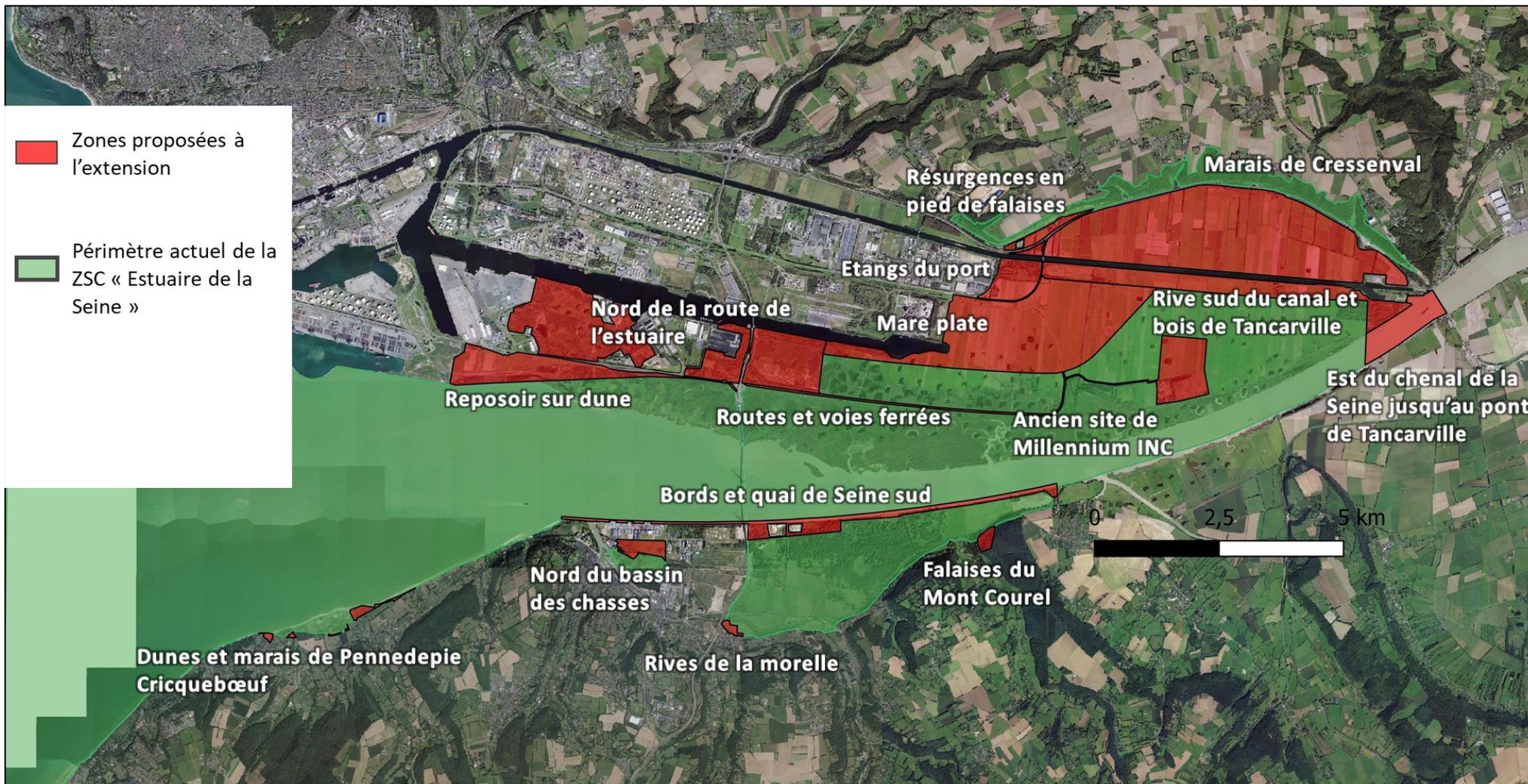
La proposition développée ci-dessous a été réfléchi en cohérence avec les propositions de modification de périmètre en cours sur les sites : (i) ZPS : « Estuaire et marais de la basse Seine » - avec lequel la ZSC partage la majorité de son périmètre - et (ii) ZSC Boucles de la Seine aval.

2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'extension du site aux zones proposées permettrait une meilleure protection et/ou restauration d'au moins **16** habitats Natura 2000, **4 de ces 16 habitats ne sont pas encore inventoriés sur la ZSC** il s'agit des habitats suivants :

- **Prés salés intérieurs (1340) ;**
- **Prés-salés (1410) ;**
- **Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (3110) ;**
- **Rivières avec berges vaseuses du Chenopodion rubri, Bidention (3270).**

L'extension aux zones proposées ci-dessous représente une surface totale d'environ **2950 hectares soit environ un quart de la surface actuelle de la ZSC.**



3 ZONES PROPOSÉES À L'EXTENSION

3.1 Marais de Cressenval



Fiche d'identité

Surface : 886 ha

Communes : Saint-Vigor-d'Ymonville (76), La Cerlangue (76), Tancarville (76)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Zonage
Faune habitat	Flore ZNIEFF de type 1 : Le marais de Cressenval ZNIEFF de type 2 : l'Estuaire de la Seine ZICO : « Estuaire et embouchure de la Seine » ZPS « Estuaire et marais de la basse Seine »
Potentiel écologique	Des mesures compensatoires ont déjà été prescrites sur la zone
Patrimoine naturel à préserver	Réserve naturelle nationale « Estuaire de la Seine » Terrains du Conservatoire du Littoral Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Géologie	Zone inventoriée au Patrimoine Géologique National (IPGN)

Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Nom	N°	Ha	Info Inventaire
Mégaphorbiaies hygrophiles	6430	16,5	Ecosphère 2003/2005, FaunaFlora 2012 MDE 2017
Dépressions humides intradunales*	2190	1	CBNBL 2020
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510	4,3	CBNBL 2020
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150	0,1	FaunaFlora 2012

*cortège végétal caractéristique de l'habitat 2190 localisé sur substrat atypique – dune stabilisée depuis plus de 100 ans ayant évolué en prairie.

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Territoire de chasse pour les chiroptères présents sur la ZSC (3 espèces Annexe II contactés sur le secteur) : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumeq*), Grand Murin (*Myotis myotis*) et Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)

- Vertigo des moulins (*Vertigo moulinsiana*) Annexe II – Pouchard C. 2021
- Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) Annexe II – FaunaFlora 2011/2012
- Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) Annexe II – B.DARDENNE 2004
- Chabot (*Cottus gobio*) Annexe II - OFB

Intérêt écologique de la zone

Cohérence écologique

L'intégration du marais de Cressenval au site Natura 2000 permettra de **décloisonner le réseau hydrographique d'eau douce présent sur la ZSC**. Il prend sa source en pied de falaise transite par le marais de Cressenval et trouve un exutoire dans le canal de Tancarville. Au-delà de sa situation géographique estuarienne et de son inclusion entre 2 secteurs de la ZSC : « Falaises » et « rive nord », le marais de Cressenval abrite une population de **chabot** (An2 de la directive habitat) dépendante d'un bon état hydrologique entre les falaises et le marais.

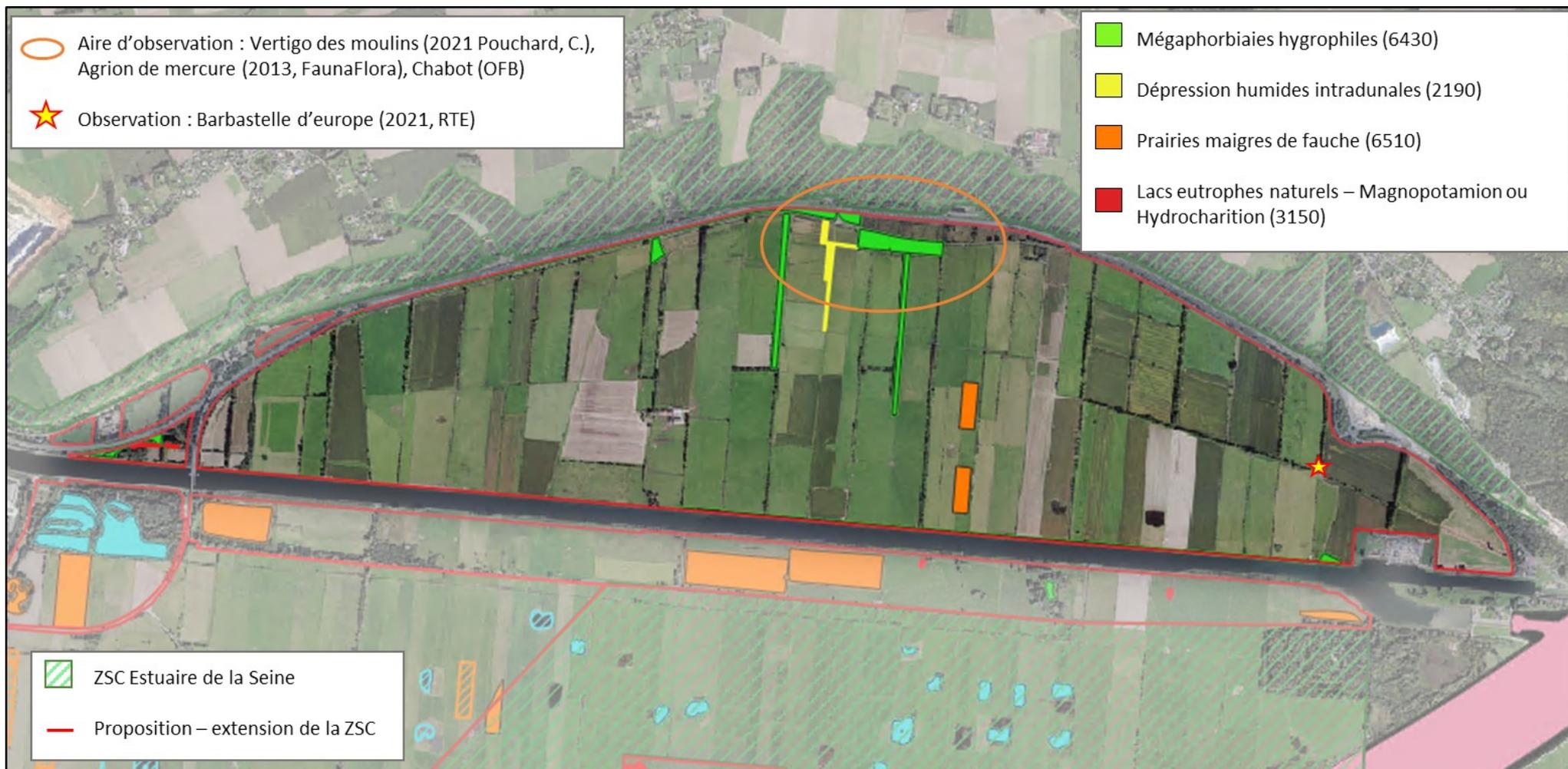
Cressenval apparaît aussi comme un habitat de chasse privilégié par les **chauves-souris** gîtant sur le secteur des « falaises ». Sur la zone certaines **mégaphorbiaies** - habitat N2000 (6430) – se retrouvent le long de cours d'eau lents, bien ensoleillés et richement végétalisés. Ces espaces offrent un habitat privilégié pour **l'agrion de mercure** et le **Vertigo des moulins** (An2 de la directive habitat).

Bonne gestion du site

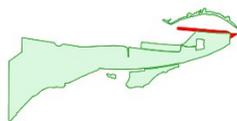
Depuis 2004 et l'inclusion du marais à la réserve naturelle, la gestion hydraulique sur la zone se fait dans le cadre du plan de gestion de la réserve. L'extension du site permettra une **meilleure prise en compte des enjeux Natura 2000 dans la gestion hydraulique** en rive nord de l'estuaire. Logique d'un point de vue Naturaliste, la superposition de la ZSC avec la ZPS facilitera les échanges avec les parties prenantes à l'aménagement de la zone. De plus, cette extension permettra aux ayants droit sur site de mobiliser davantage de moyens (chantiers, modification de pratiques, animation) pour préserver cet espace dont l'intérêt écologique est largement reconnu.

Il est à noter que des projets d'amélioration de la connexion entre le secteur « falaises » et le marais de Cressenval sont déjà envisagés. Un effort supplémentaire d'acquisition de connaissances est nécessaire avant de réaliser ou non des actions d'amélioration de la connexion entre le canal de Tancarville et le marais de Cressenval. L'extension a pour objectif de **valoriser ces travaux/réflexions au titre de Natura 2000**.

Cartographie



3.2 Rive sud du canal et bois de Tancarville



Fiche d'identité

Surface : 239 ha

Communes : Saint-Vigor-d'Ymonville (76), La Cerlangue (76)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Flore	Zonage
Faune habitat		ZNIEFF de type 1 : Le marais du Hode ZNIEFF de type 2 : l'Estuaire de la Seine ZICO : « Estuaire et embouchure de la Seine » ZPS « Estuaire et marais de la basse Seine »
Potentiel écologique		Des mesures compensatoires ont déjà été prescrites sur la zone
Patrimoine naturel à préserver		Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Géologie		Zone inventoriée au Patrimoine Géologique National (IPGN)

Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Nom	N°	Ha	Info Inventaire
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510	27,9	TBM Environnement 2013 (20 ha) EMERHODE 2007-2012 (8 ha)
Mégaphorbiaies hygrophiles	6430	0,4	TBM Environnement 2013
Lacs eutrophes naturels avec l'Hydrocharition	3150	0,2	TBM Environnement 2013

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Territoire de chasse pour les chiroptères présents sur la ZSC (3 espèces Annexe II contactés sur le secteur) : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumeq*), Grand Murin (*Myotis myotis*) et Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
- Triton crêté (*Triturus cristatus*) Annexe II – MDE 2022

Intérêt écologique de la zone

Cohérence écologique

La zone est située sur les anciens remblais d'élargissement du canal de Tancarville cela explique la nature plus sèche du sol et donc la présence d'**habitats Natura 2000** comme les Prairies maigres de fauche de basse altitude. Elles présentent un enjeu fort de conservation, dans la mesure où cet habitat est faiblement représenté sur le reste de la ZSC « Estuaire de la Seine ».

Cette zone est limitrophe du site Natura 2000. Le **triton crêté** – espèce N2000 présente sur le site – y a été observé en 2022. A ce titre, le long du canal de Tancarville, des mesures compensatoires ont été réalisées par HAROPA Port | Le Havre. Leurs objectifs sont : (i) la restauration et l'entretien des milieux humides/du réseau de mares, (ii) la restauration et conservation de la mosaïque d'habitats, (iii) l'amélioration de l'intérêt écologique des prairies en y favorisant les pratiques agricoles en accord avec les enjeux environnementaux. **A terme la patrimonialité de la zone devrait donc augmenter.** Inclure cette zone à la ZSC facilitera la **restauration et la protection espace qui abrite une espèce de l'annexe II de la directive « Habitats, faune, flore »**, le triton crêté.

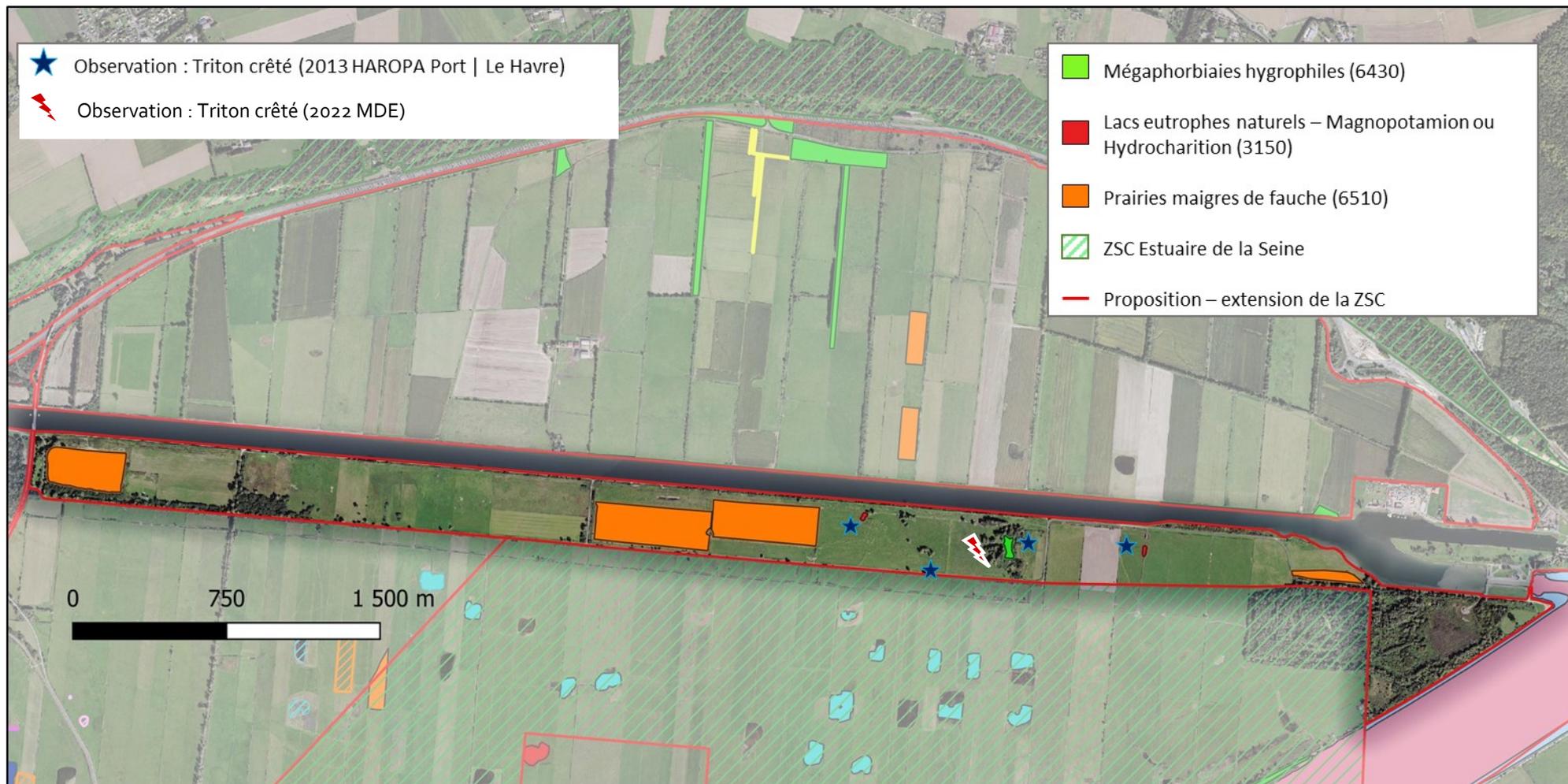
A terme le bois de Tancarville s'intégrera parfaitement au réseau humide projeté sur le secteur. Peu présent sur l'estuaire, ce milieu boisé participe à sa richesse écosystémique globale. Une partie du bois est déjà incluse dans le site Natura 2000, cette extension propose d'y inclure le reste au titre d'une meilleure cohérence écologique.

Bonne gestion du site

L'extension du périmètre de la ZSC sur ce secteur sera un outil supplémentaire pour **encourager la protection des habitats Natura 2000 restaurés** via les mesures compensatoires après l'épuisement des obligations et crédits alloués à celles-ci.

Étendre le site Natura 2000 à cette zone faciliterait par ailleurs la **coordination** entre les mesures de gestion menées sur le secteur dans le cadre de mesures compensatoires et la politique Natura 2000 sur le reste du marais.

Cartographie



3.3 Etangs du port



Fiche d'identité

Surface : 72 ha

Communes : Saint-Vigor-d'Ymonville (76)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Zonage
Faune habitat	ZNIEFF de type 1 : Le marais du Hode ZNIEFF de type 2 : l'Estuaire de la Seine ZICO : « Estuaire et embouchure de la Seine »
Patrimoine naturel à préserver	Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Géologie	Zone inventoriée au Patrimoine Géologique National (IPGN)

Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Nom	N°	Ha	Info Inventaire
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510	8,4	EMERHODE 2007-2012
Eaux oligomésotrophes calcaires à Characées	3140	12	EMERHODE 2007-2012

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Territoire de chasse pour les chiroptères présents sur la ZSC (3 espèces Annexe II contactés sur le secteur) : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumeq*), Grand Murin (*Myotis myotis*) et Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
- Triton crêté (*Triturus cristatus*) Annexe II -TBM, 2012

Intérêt écologique de la zone

Cohérence écologique

Environ un tiers de la zone a été inventorié en tant qu'habitat Natura 2000, elle sera le 1^{er} secteur terrestre de la rive nord en termes de surface d'habitat Natura 2000. De plus, cette zone densément boisée et en limite du marais apparaît comme une zone refuge et un corridor écologique d'intérêt pour diverses espèces animales dont l'aire vitale chevauche des espaces de plus en plus anthropisés notamment les populations de chauves-souris (cf : espèces Natura 2000 inventoriées).

Par ailleurs, la présence de plusieurs parcelles de **prairies maigres de fauche** de basse altitude sur ce secteur présente un enjeu fort de conservation, dans la mesure où cet habitat est faiblement représenté sur le reste de la ZSC « Estuaire de la Seine ».

Enfin les **vastes espaces en eau – habitat N2000 3140** - sur la zone viennent compléter l'important maillage de mares et plans d'eau de la ZSC. Profonds, ils offrent des potentialités écologiques différentes de la plupart des mares la ZSC.

Bonne gestion du site

L'extension du site à cette zone **améliorera la protection des habitats Natura 2000** sur cet espace qui nécessite d'autant plus de protection qu'il est limitrophe d'espaces artificialisés. La politique Natura 2000 encouragera la réalisation d'inventaires complémentaires permettant par exemple d'améliorer la connaissance des intérêts faunistiques sur la zone.

Cartographie



3.4 Mare plate



Fiche d'identité

Surface : 615 ha

Communes : Saint-Vigor-d'Ymonville (76)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Flore	Zonage
Faune habitat		ZICO : « Estuaire et embouchure de la Seine » ZNIEFF de type 1 : Le marais du Hode ZNIEFF de type 2 : l'Estuaire de la Seine
Patrimoine naturel à préserver		Parc Naturel régional des boucles de la Seine normande
Géologie		Zone inventoriée au Patrimoine Géologique National (IPGN)

Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Nom	N°	Ha	Info Inventaire
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510	70	EMERHODE 2007-2012 (69ha) CBNBL 2020 (1ha)
Eaux oligomésotrophes calcaires à Characées	3140	7,4	MDE 2020 (6 mares), EMERHODE 2007-2012 (2 mares et 3 fossés)
Prés salés intérieurs	1340	2,1	CBNBL 2017
Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses	3110	1,8	Biotope 2021
Rivières avec berges vaseuses avec Chenopodium rubri et Bidention	3270	0,6	EMERHODE 2007-2012 (0,2 ha) CBNBL 2017 (0,4 ha)
Prés-salés - Juncetalia maritimi	1410	0,4	MDE 2017 (0,3 ha) EMERHODE 2007-2012 (0,1 ha)
Prés salés atlantiques	1330	0,1	EMERHODE 2007-2012

* Les habitats en rouge ont été inventoriés plusieurs années avant un inventaire réalisé par le bureau d'études Biotope entre 2020-2021, au cours duquel ils n'ont pas été retrouvés. L'extension de la ZSC à ces zones est le levier à privilégier pour stopper la dégradation de ces habitats Natura 2000 et amorcer leur restauration.

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Territoire de chasse pour les chiroptères présents sur la ZSC (3 espèces Annexe II contactés sur le secteur) : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumeq*), Grand Murin (*Myotis myotis*) et Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
- Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) Annexe IV – Biotope 2021
- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) Annexe IV – Biotope 2021

Intérêt écologique de la zone

Cohérence écologique

Il y a une **continuité écologique** évidente entre les habitats de la mare plate et ceux du secteur « rive Nord » de la ZSC, c'est par exemple le cas d'un réseau de mares à characées (Habitat Natura 2000 3140).

La géologie particulière de l'estuaire au niveau de la mare plate confère à une grande partie du secteur « rive nord » ses caractéristiques de zone humide (cf : figure infra).

Les agents de la maison de l'Estuaire – gestionnaire de la réserve naturelle « Estuaire de la Seine » sur laquelle le secteur « rive nord » de la ZSC se superpose – identifient la mare plate comme : « **l'un des facteurs de forçage hydraulique les plus importants en rive nord de l'estuaire** ». La mare plate est en grande partie « à l'origine de l'alimentation en eau souterraine et douce du reste des marais classés en ZSC, son bon fonctionnement hydrologique repose sur l'intégrité de son sol, de son sous-sol et des nappes phréatiques qui la traversent. Sa conservation en l'état est donc primordiale pour la conservation des marais attenants de la ZSC ».

Le maintien en état de la mare plate est essentiel à la **conservation de l'identité estuarienne/humide de la ZSC et de ses habitats Natura 2000 inféodés** (3 types de prés salés différents sont présents sur la mare plate). En plus de participer à la protection d'habitats Natura 2000 nouveaux, l'extension à cette zone **permettra la restauration d'habitats Natura 2000 détériorés** comme les prairies maigres de fauches (6510), sur les zones où cela est le plus pertinent.

Il est à noter qu'un Projet Agro-Environnemental et Climatique est actuellement en cours de rédaction, la mise en place de MAEC sur la zone y permettra la restauration de

l'habitat Natura 2000 « prairie maigre de fauche ». La mise en place de MAEC y est conditionnée par son classement en site Natura 2000.

Bonne gestion du site

La mare plate est un site **d'importance majeure dans le bon fonctionnement hydraulique de la rive nord de l'estuaire de Seine**. Elle permet la remise en eau et le maintien d'une cote hivernale sur deux sous-secteurs de la ZSC : les prairies subhalophiles qui se trouvent au sud de la mare plate et le marais du Hode qui se trouve à l'est. Elle y renforce et allonge les conditions d'humidité au printemps nécessaires à l'expression des habitats et espèces d'intérêt patrimonial sur le site.

Enfin, cette zone est évaluée par les usagers du secteur comme nécessaire au maintien de leur activité et à la bonne santé environnementale du site, en témoigne le fait que **l'extension de la ZSC à la mare plate a été proposé par 3 des 4 groupes de travail sur le secteur « rive nord »** réunis dans le cadre des premiers ateliers de concertation de révision du DOCOB.

Contexte géologique

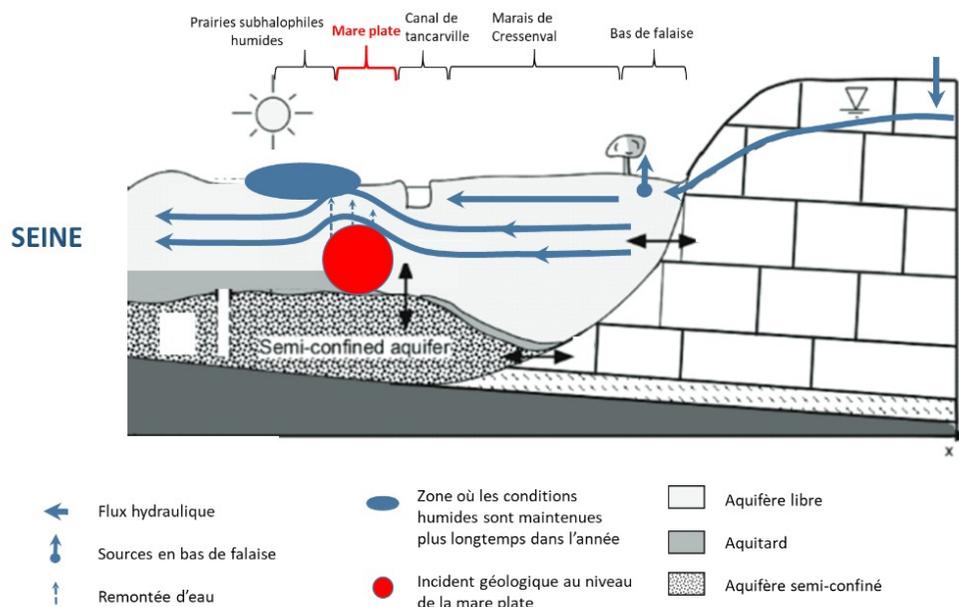


Figure 1 : Schéma - mise en évidence des raisons géologiques expliquant la situation humide des espaces entre la mare plate et la Seine (MDE)

Le comportement hydraulique particulier rencontré au niveau de la mare plate peut s'expliquer par 3 types de cause : (i) un forçage vertical renforcé de l'aquifère semi confiné sous-jacent (ii) une conductivité hydraulique localement moins élevée de l'aquifère non confiné et (iii) un renforcement local de l'influence de l'infiltration à partir de la gestion hydraulique des eaux de surface des drains et de l'inondation périodique de la zone. C'est probablement une combinaison de ces 3 facteurs qui sont à l'origine du « dôme hydraulique observable sur le secteur de la mare plate » (SOUEID-AHMED A. Rapport scientifique du projet Hydromar, 2017)

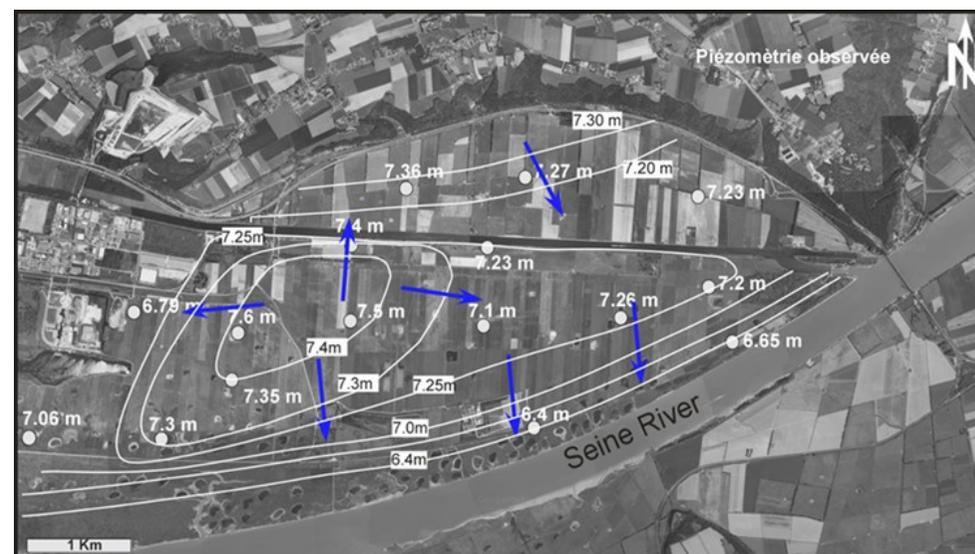
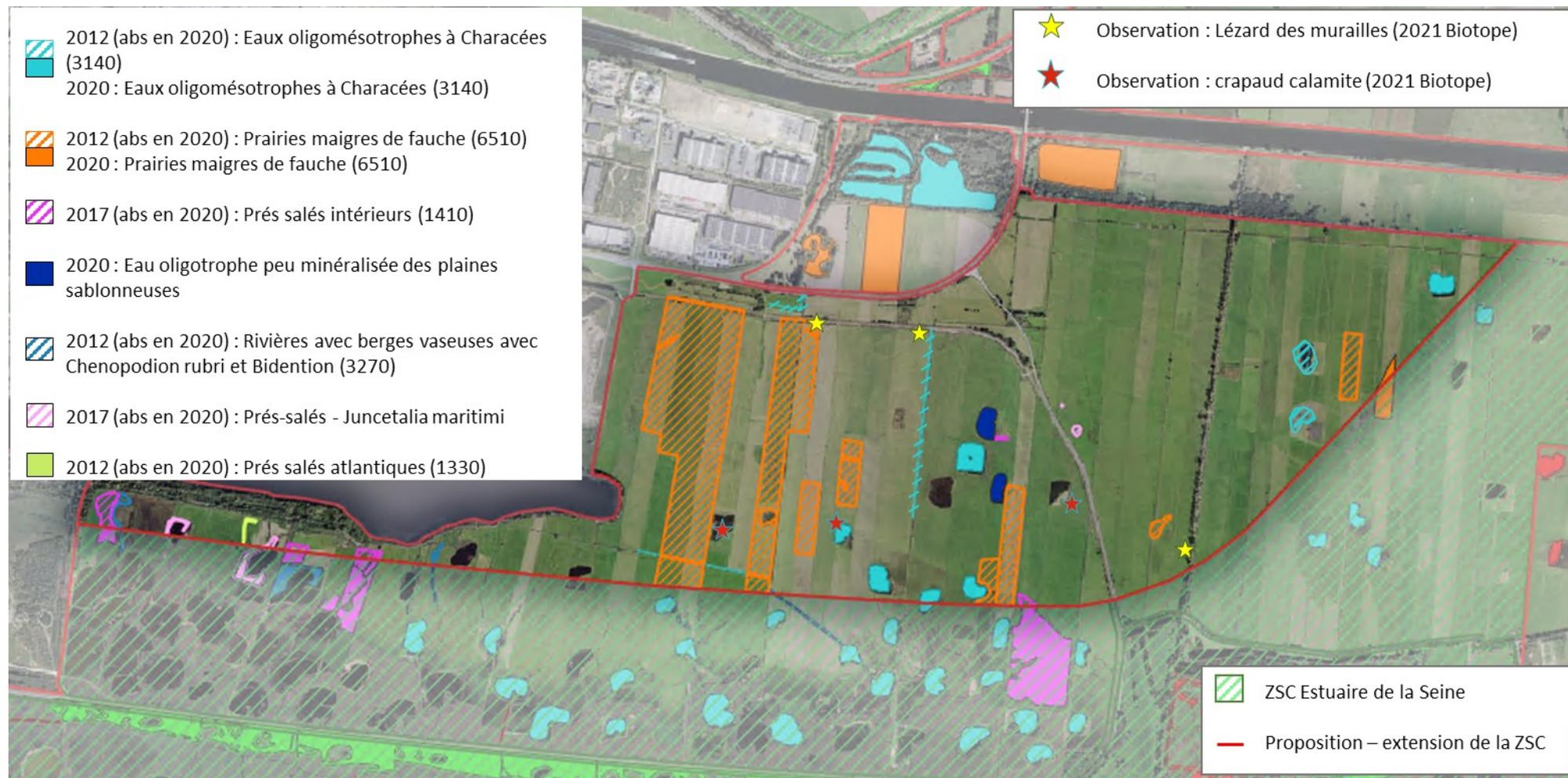
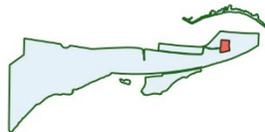


Figure 2 : Distribution spatiale du niveau hydraulique régional de l'aquifère de surface – Juin 2007 (Rapport scientifique du projet Hydromar, 2017)

Cartographie



3.5 Ancien site de Millennium INC



Fiche d'identité

Surface : 118 ha

Communes : La Cerlangue (76)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Zonage
Faune habitat	Flore Znieff de type 1 « Le marais du Hode » ZPS « Estuaire et marais de la basse Seine » (en limite Nord)
Potentiel écologique	Des mesures compensatoires ont déjà été prescrites sur la zone
Patrimoine naturel à préserver	PNR des boucles de la Seine Normande
Géologie	Zone inventoriée au Patrimoine Géologique National (IPGN)

Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Nom	N°	Ha	Info Inventaire
Lacs eutrophes naturels avec l'Hydrocharition	Magnopotamion ou 3150	1,8	Ecosphère 2003

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Territoire de chasse pour les chiroptères présents sur la ZSC (3 espèces Annexe II contactés sur le secteur) : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumeq*), Grand Murin (*Myotis myotis*) et Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)

Intérêt écologique de la zone

Cohérence écologique

L'ancienne friche industrielle Millénnium INC est située **au milieu du marais du Hode** au sein du site Natura 2000, des travaux de restauration écologique sont en cours sur la zone (34 ha). Il y est notamment prévu le décaissement des remblais, l'aménagement de nouvelles mares/plan d'eau et d'une baissière. **Les zones encadrant l'Est et l'Ouest du**

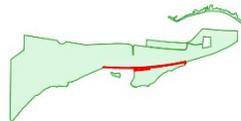
terril devraient donc retrouver des potentialités écologiques semblables à celles du reste du marais pouvant accueillir des écosystèmes de types herbiers à potamots et/ou characées (3140), prairie humide, mégaphorbiaie (6430) et roselière. Les objectifs affichés des mesures de compensation sont (i) la restauration d'une zone humide fonctionnelle en faveur des oiseaux, des amphibiens, des chiroptères, et de la flore, (ii) l'amélioration des connaissances sur la zone.

Bonne gestion du site

Des mesures de compensation sont déjà en cours sur le secteur. Réalisés par HAROPA Port | Le Havre, les mesures visent à restaurer un **réseau hydraulique cohérent** sur la zone et avec le reste des prairies du Hode. L'extension du site Natura 2000 sur la zone **favorisera la coordination entre les parties prenantes à la restauration écologique de la zone.**



3.6 Bords et quai de Seine sud



Fiche d'identité

Surface : 112 ha

Communes : La Rivière-Saint-Sauveur (14), Ablon (14), Fiquefleur-Equainville (27)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Zonage
Faune habitat	ZNIEFF type 1 : Les alluvions ZNIEFF type 2 : La vallée de la morelle
Potentiel écologique	Zone Identifiée comme secteur potentiel pour restaurer la biodiversité (loi pour la reconquête de la biodiversité) Des mesures compensatoires ont déjà été prescrites sur la zone (partie Ouest)
Patrimoine naturel à préserver	Terrains du Conservatoire du Littoral Zone potentiellement éligible - Stratégie de création des aires protégées terrestres (SCAP 2013)
Géologie	Zone inventoriée au Patrimoine Géologique National (IPGN)

Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Nom	N°	Ha	Info Inventaire
Dunes boisées - région atlantique	2180	14	Enviroscop 2009
Dunes à argousiers	2160	4,8	Enviroscop 2009
Lacs eutrophes naturels avec Magnopotamion ou l'Hydrocharition	3150	0,1	Enviroscop 2009

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) Annexe II – P.STALLEGGER 2016

Intérêt écologique de la zone

Cohérence écologique

Les habitats d'intérêt communautaire européens qui ont conduit à la désignation du secteur « rive sud » en ZSC s'étendent sur plus de la moitié de cette zone. Il y a une **continuité écologique évidente** sur le terrain entre les boisements de cette zone et ceux du site Natura 2000.

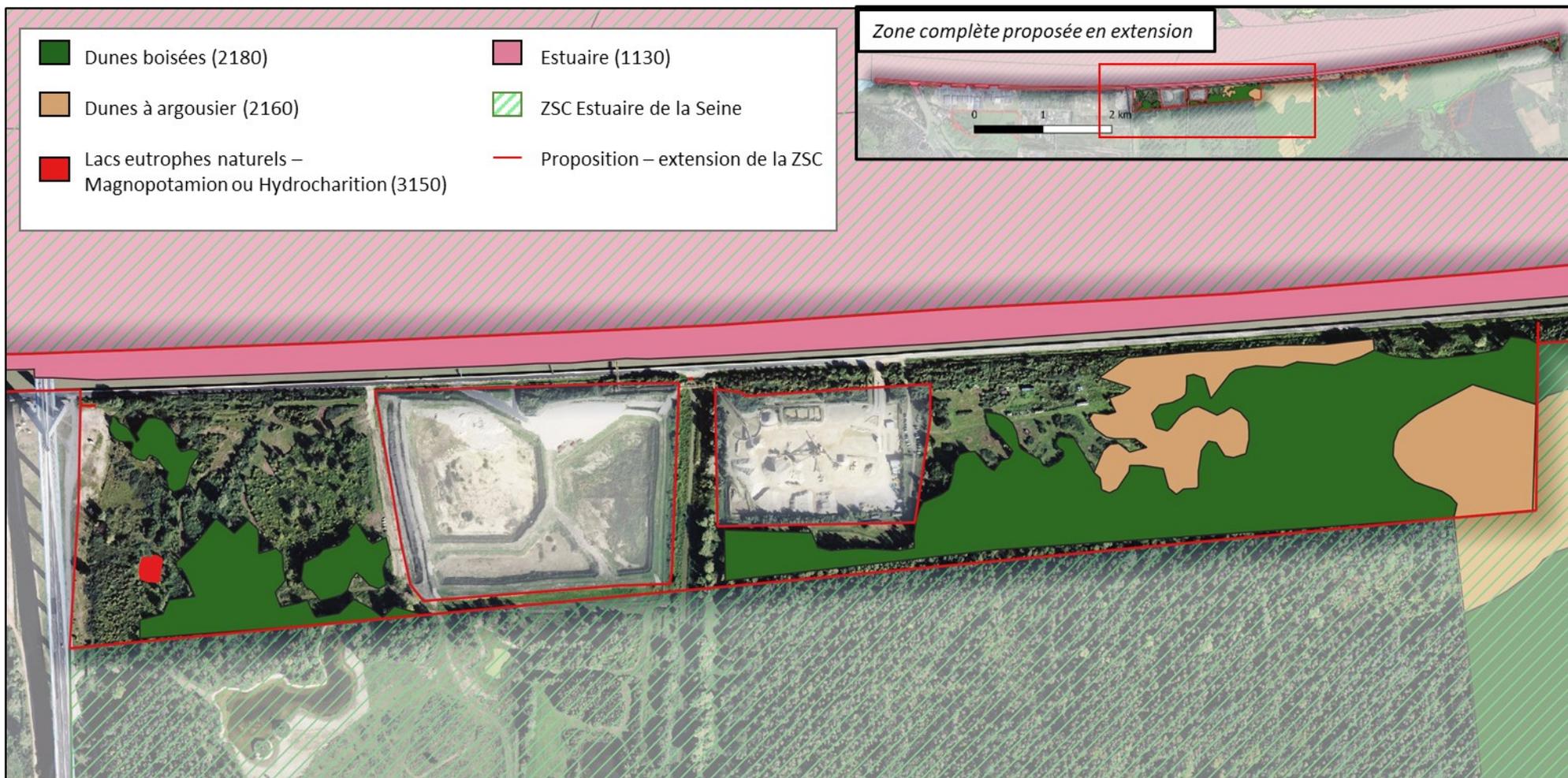
Bonne gestion du site

Des mesures de compensation sont déjà en cours sur le secteur. Une partie des travaux réalisés par HAROPA Port | Rouen concerne l'évolution, le suivi et la comparaison de boisements - Habitat N2000 2180 – gérés de manière différenciée : (i) zone de sénescence sans intervention humaine, (ii) zone de sénescence après chantier d'éclaircissement, (iii) boisements pâturés avec actions de gestion. Actuellement, seule une partie de ce boisement est localisée sur le site Natura 2000 (partie (iii)). L'extension du site à cette zone faciliterait la **coordination des activités de gestion et de suivi/comparaison sur ce secteur en grande partie couvert par des habitats Natura 2000**. Enfin, l'extension du site à cette zone permettrait à l'ensemble des terrains possédés par le Conservatoire du Littoral d'être au sein du site Natura 2000.

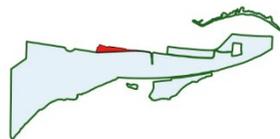
Pour une meilleure lisibilité des limites du site par les usagers et les gestionnaires, il est proposé d'ajouter à cette extension le quai de Seine sud. Cet ajout à deux objectifs :

- Faciliter l'identification des limites du périmètre
- En finir avec le morcellement du site pour entamer une gestion d'avantage cohérente et interconnectée à l'échelle de l'Estuaire de Seine aval dans son ensemble.

Cartographie



3.7 Reposoir sur dune



Fiche d'identité

Surface : 178 ha

Communes : Oudalle (76), Rogerville (76), Gonfreville-l'Orcher (76), le Havre (76)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Flore	Zonage
Faune habitat		ZNIEFF type 1 : Les alluvions ZNIEFF type 2 : La vallée de la morelle ZNIEFF marine type 1 : Vasière nord et Flandres aval de l'estuaire de Seine (partie en eau du reposoir) ZNIEFF marine type 2 : Baie de Seine orientale (partie en eau du reposoir) ZPS « Estuaire et marais de la basse Seine » ZICO : « Estuaire et embouchure de la Seine »
Potentiel écologique		Des mesures compensatoires ont déjà été prescrites sur la zone
Géologie		Zone inventoriée au Patrimoine Géologique National (IPGN)

Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Nom	N°	Ha	Info Inventaire
Dunes boisées	2180	23,3	FaunaFlora 2012
Mégaphorbiaies hygrophiles	6430	9,4	FaunaFlora 2012
Dunes à argousiers	2160	3,6	FaunaFlora 2012
Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	1310	2,6	FaunaFlora 2012
Prés salés atlantiques	1330	1,6	FaunaFlora 2012 (1,5 ha) CBNBL 2020 (0,1 ha)
Prairies maigres de fauche de basse altitude	6510	1,2	FaunaFlora 2012
Eaux oligomésotrophes calcaires à Characées	3140	0,3	FaunaFlora 2012
Estuaires	1130	0,1	OFB 2021
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	1140	0,1	OFB 2021
Dunes mobiles embryonnaires	2110	<0,1	FaunaFlora 2012

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) Annexe II – MDE 2022
- Sphinx de l'épilobe (*Proserpinus proserpina*) Annexe IV – B.DARDENNE 2004
- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) Annexe IV – Haropa Port | Le Havre 2014-2019

Intérêt écologique de la zone

Cohérence écologique

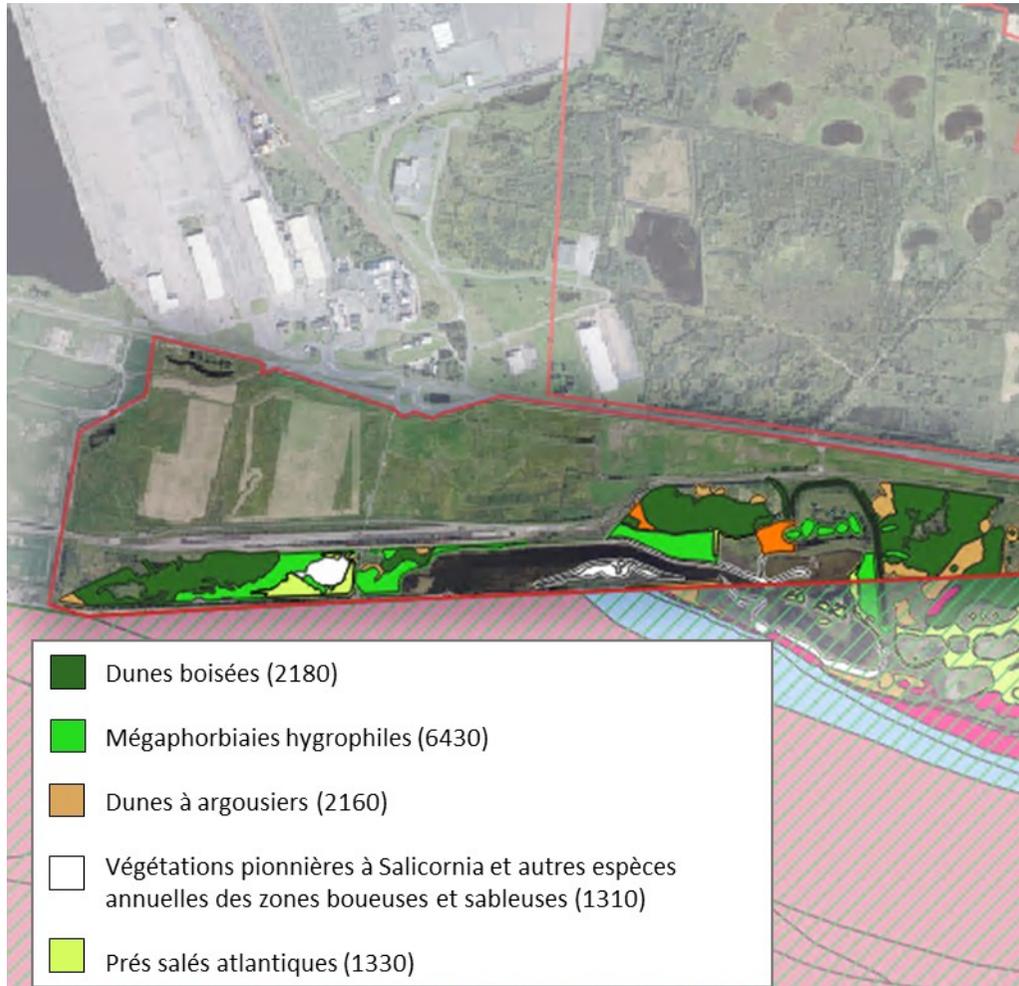
Au moins 10 habitats d'intérêt communautaire européens s'étendent sur environ un quart de la zone.

Bonne gestion du site

Des mesures compensatoires ont été réalisées par HAROPA Port | Le Havre sur une partie de la zone (bassin). Leur objectif est de mettre à disposition de l'avifaune une zone de reposoir calme en période de la haute mer. Dans le cadre de ces mesures, des travaux seront réalisés sur le secteur durant les prochaines années. L'extension du périmètre de la ZSC permettra que le devenir de cette **mosaïque habitats d'intérêt communautaire soit mieux pris en compte dans les futurs aménagements de l'espace.**

De plus, cette extension sera un moyen d'obtenir des outils supplémentaires à moyen ou long terme pour **encourager la protection des habitats Natura 2000** sur la zone

Cartographie



3.8 Nord du bassin des chasses



Avant-propos : Le Département du Calvados en tant que propriétaire et gestionnaire du site du Bassin des Chasses a été sollicité pour l'obtention d'informations sur l'intérêt écologique de la zone. Cependant, il n'est pas à l'origine de la proposition d'extension. Cette modification de périmètre est une proposition de la structure animatrice du site Natura 2000.

Fiche d'identité

Surface : 29 ha

Communes : Honfleur (14)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Zonage	
Faune habitat	Flore	ZNIEFF type 1 : Les alluvions ZNIEFF type 2 : La vallée de la morelle
	Potentiel écologique	Identifiée comme secteur potentiel pour restaurer la biodiversité (loi pour la reconquête de la biodiversité)
Géologie		Zone inventoriée au Patrimoine Géologique National (IPGN)

Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Aucun habitat inventorié - recueil de données supplémentaires en cours (HAROPA | Port Rouen).

Espèces Natura 2000 inventoriées

Aucune espèce inventoriée - recueil de données supplémentaires en cours (HAROPA | Port Rouen).

Intérêt écologique de la zone

La zone où l'extension est envisagée est en continuité écologique directe avec le bassin des chasses. Si actuellement aucun habitat Natura 2000 n'a été inventorié sur la zone, les potentialités patrimoniales sur le secteur sont évidentes. On peut par exemple constater par photo-interprétation que certaines filandres du bassin – habitat Natura 2000 intertidaux spécifiques à l'estuaire de la Seine (chenaux transversaux à l'axe principal du fleuve) repérés par une flèche rouge sur la carte – viennent mourir le long de parcelles dont certaines seront jardinées jusqu'en octobre 2022 (*parcelle cadastrale CB 33*). La vocation future de ces parcelles reste encore inconnue. Des travaux de re-dynamisation estuarienne pourraient permettre une restauration de certains habitats Natura 2000 sur la zone. C'est par exemple le cas des mares et leurs milieux limitrophes dans les prairies au nord du Bassin, ces espaces ont déjà été identifiés comme refuges pour beaucoup d'espèces animales (amphibiens, oiseaux).

Une évaluation d'incidence dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une ZAC sur la zone sur laquelle est proposée l'extension (AREA, 2011) informe sur le fait que « *l'urbanisation jusqu'à la limite extrême du périmètre de protection n'est certainement pas favorable à la bonne conservation des habitats halophiles – Natura 2000 - et à l'avifaune.* » sur le bassin des chasses.

Cartographie



3.9 Résurgences en pied de falaises



Fiche d'identité

Surface : 24 ha

Communes : Saint-Vigor-d'Ymonville (76)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Zonage
Patrimoine naturel à préserver	Terrains du Conservatoire du Littoral Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Géologie	Zone inventoriée au Patrimoine Géologique National (IPGN)

Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Aucun habitat Natura 2000 inventorié sur la zone faute d'inventaires

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Territoire de chasse pour les chiroptères présents sur la ZSC (3 espèces Annexe II contactés sur le secteur) : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumeq*), Grand Murin (*Myotis myotis*) et Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)

Aucune espèce Natura 2000 inventoriée sur la zone faute d'inventaires

Intérêt écologique de la zone

Des sources sont présentes sur le secteur. Le **maintien en bon état des habitats Natura 2000 sur le marais de Cressenval** dépend de la bonne santé du réseau hydrologique auquel ces sources appartiennent.

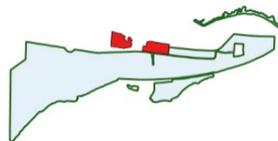
Des projets d'amélioration de la connexion entre le secteur « falaises » et le marais de Cressenval sont déjà en cours. Étendre la ZSC à cette zone permettrait de **mieux inclure cette partie du réseau hydraulique à la réflexion**. De plus, Natura 2000 sera un outil supplémentaire aux mains du Conservatoire du Littoral et de la Maison de l'Estuaire – qui

organisent les travaux – pour assurer la **protection des habitats Natura 2000 en rive nord**. Enfin intégrer cet espace à la ZSC permettra **d'intensifier l'acquisition de connaissances** sur la zone.

Cartographie



3.10 Nord de la route de l'estuaire



Fiche d'identité

Surface : 520 ha

Communes : Oudalle (76), Sandouville (76), Gonfreville-l'Orcher (76)

Intérêts environnementaux identifiés sur la zone

Type	Zonage
Faune Flore habitat	ZICO : « Estuaire et embouchure de la Seine »
Potentiel écologique	Des mesures compensatoires ont déjà été prescrites sur la zone
Géologie	Zone inventoriée au Patrimoine Géologique National (IPGN)

Faune/Flore/Habitats Natura 2000

Habitats Natura 2000 inventoriés

Aucun habitat inventorié - recueil de données supplémentaires en cours (HAROPA | Port le Havre)

Espèces Natura 2000 inventoriées

- Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*) Annexe 2 – Haropa Port | Le Havre 2016
- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) Annexe IV – Haropa Port | Le Havre 2014-2019

Intérêt écologique de la zone

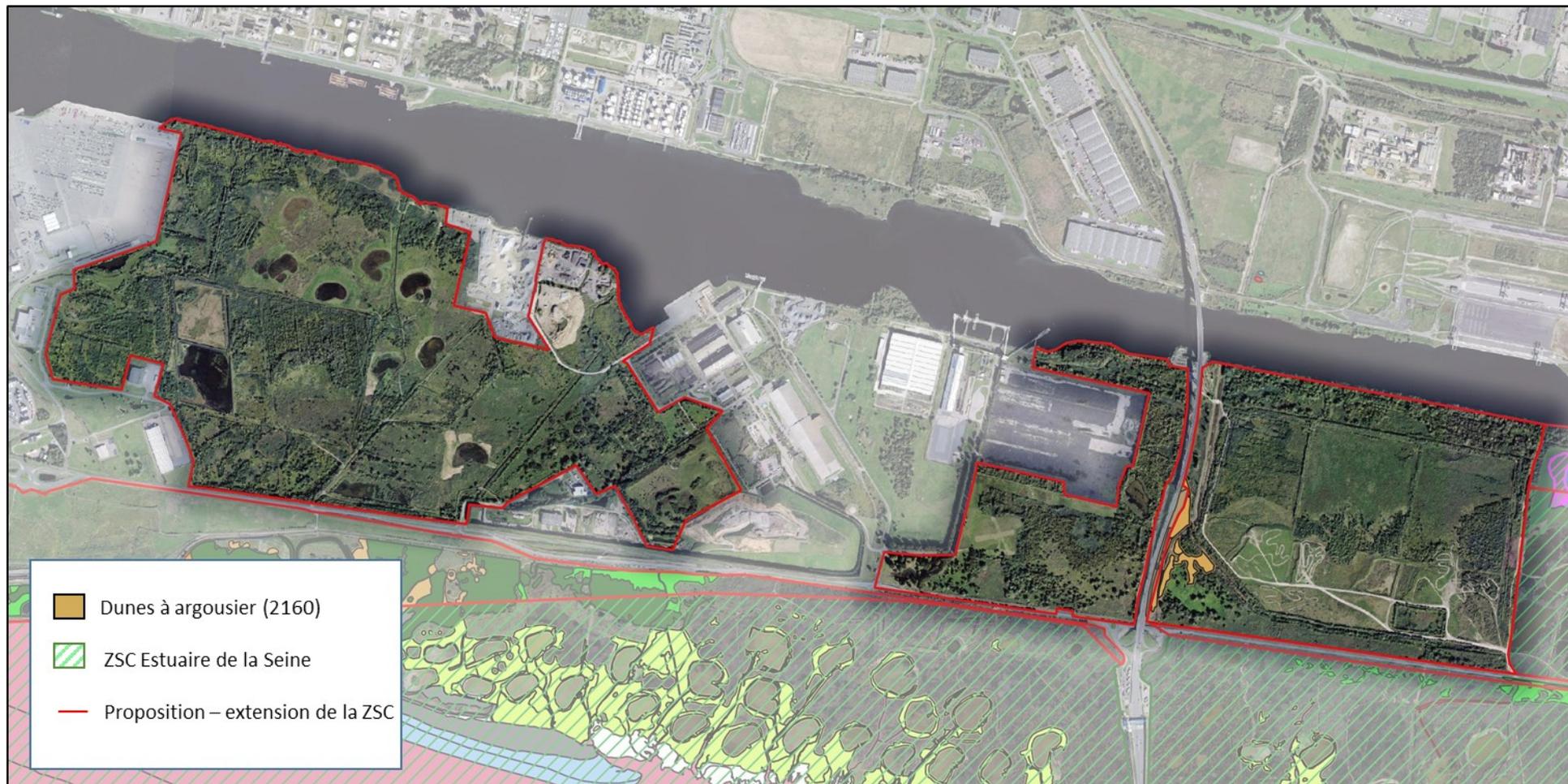
L'Ouest de la zone – appelée barrière jaune - est un secteur naturel composé de mares orphelines sur substrats dunaires. L'équipe gestionnaire de la réserve informe sur la **grande pluralité** et l'aspect patrimonial des habitats présents (milieux dunaires, végétations halophiles, roselières), **une partie non négligeable pourrait être d'intérêt communautaire Européen**. Le maintien de certaines populations d'amphibiens sur l'estuaire pourrait dépendre de la protection de cette zone.

Moins intéressante d'un point de vue écologique, la partie Est de la zone est pour l'instant essentiellement occupée par de la friche. Cependant ses potentialités semblent proches de celles de la partie Ouest. Dans les prochaines années, HAROPA | Port le Havre a pour projet d'y réaliser un réaménagement environnemental. L'extension de la ZSC à la zone permettra de réfléchir à la manière dont ce réaménagement pourrait **favoriser l'expression de certain habitats Natura 2000 estuariens**.

Il est à noter que la partie Est est limitrophe directe des « prairies subhalophiles » - de loin la zone de la Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire de la Seine la plus intéressante en termes de végétation – cela permet d'avoir un aperçu des potentialités écologiques de cet espace.

Enfin les deux zones du Nord de la route de l'estuaire (barrière jaune, Est de la zone) sont reliées par des chemins qui passent sous l'autoroute. Ils forment déjà des corridors faunistiques incessants qu'il serait plus aisé à protéger à moyen et long terme en cas l'extension du site à ces espaces.

Cartographie



4 AJUSTEMENTS DE PÉRIMÈTRE

4.1 *Dunes et marais de Pennedepie Cricquebœuf*

Identité

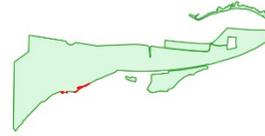
Surface : 14 ha

Communes : Pennedepie (14), Cricquebœuf (14)

Intérêt écologique de la zone

Cette modification est un ajustement mineur du périmètre du site. Elle n'ajoute et/ou ne supprime pas d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire supplémentaire sur le site. L'objectif de cet ajustement est de mieux délimiter les zones susceptibles de participer à la protection des habitats Natura 2000 et de faciliter la mise en place de contrats Natura 2000 par les ayants droit sur les parcelles (réorganisation du périmètre selon les limites de parcelles cadastrales, les chemins, etc.).

Cet ajustement mineur de périmètre a été proposé pour avis au syndicat des propriétaires du marais de Pennedepie Cricquebœuf. Lors d'un atelier de concertation. Aucune opposition n'a été relevée.





4.2 Rives de la morelle

Identité

Surface : 6 ha

Communes : la rivière st sauveur (14)

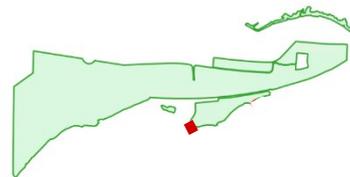
Intérêt écologique de la zone

Aucun inventaire Faune/Flore n'a été réalisé sur la zone. Cependant cet espace naturel jouxte directement une partie du site Natura 2000 dont les caractéristiques floristiques et pédologiques semblent similaires (prairie humide). Il est à noter que cette zone est elle-même classée en zone humide (DREAL Juillet 2022). La politique Natura 2000 y encouragera la réalisation d'inventaires et précisera son intérêt environnemental.

De plus cette extension permettra une meilleure cohérence dans la gestion du lit majeur de la morelle, notamment dans le cadre de l'acquisition de la compétence GEMAPI par la CCPHB. La zone étant un territoire à risque d'inondation, la sécurisation de cet espace comme zone humide d'intérêt patrimonial aura des bénéfices concernant la gestion des inondations sur le secteur.

Enfin : Cette zone est proposée en extension de la ZPS : « Estuaire et marais de la basse Seine ». La superposition des deux sites serait d'un grand intérêt pour faciliter leur animation.

Il est à noter que la partie la plus au nord de la zone proposée est identifiée comme zone humide dégradée. Dans le PLUi en vigueur sur la commune, la zone est classée urbanisée. Un meilleur découpage de la zone sera donc probablement à réaliser.





4.3 Falaises du Mont Courel

Identité

Surface : 11 ha

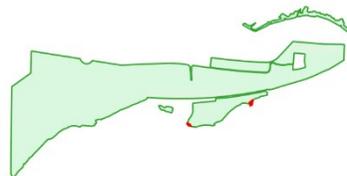
Communes : Berville sur mer (27), Fatouville Grestain (27)

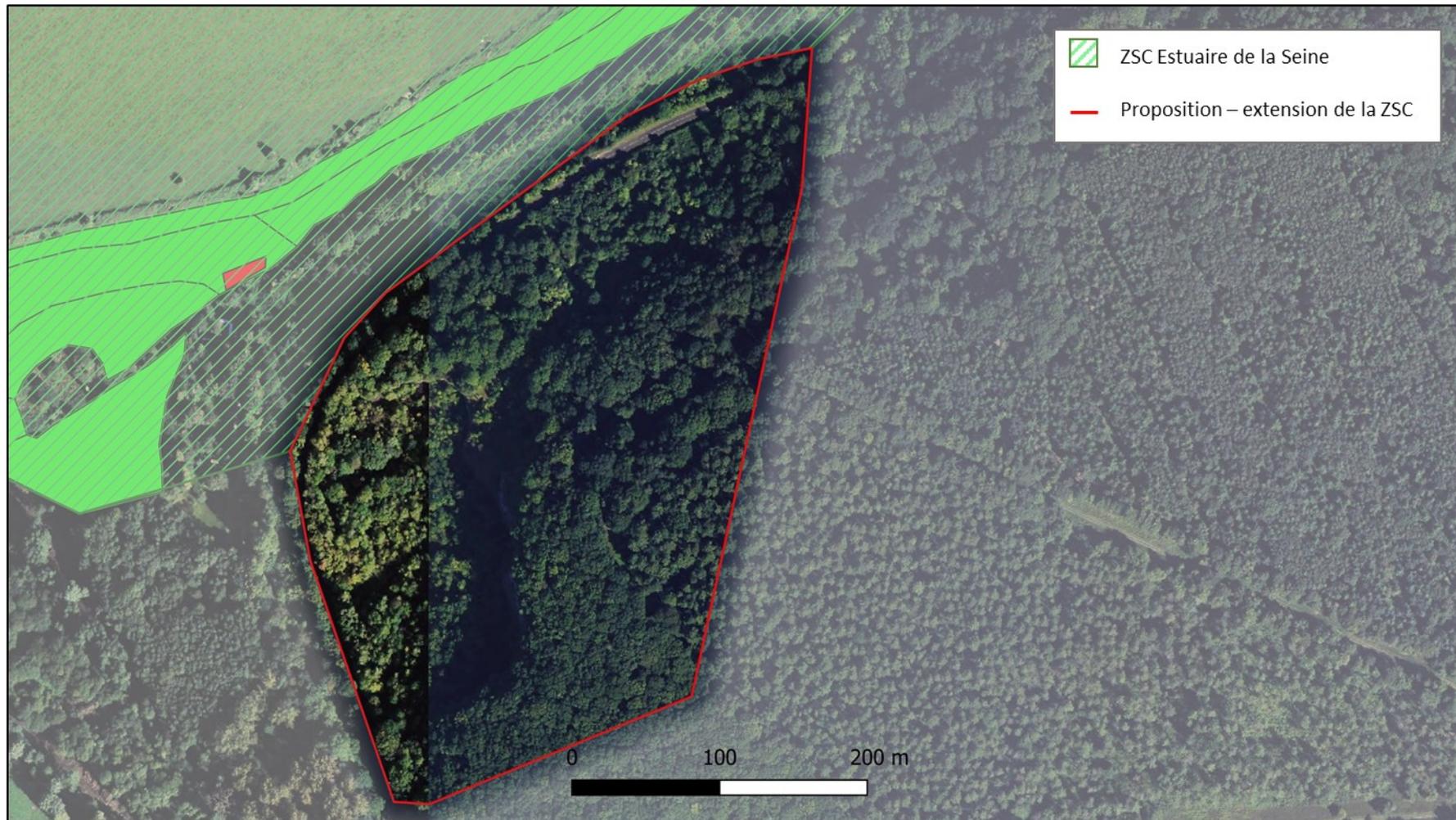
Intérêt écologique de la zone

Aucun inventaire Faune/Flore (hors oiseaux) n'a été réalisé sur la zone. Cependant, cet espace révèle un intérêt particulier du fait qu'il abrite un pan de falaise ouvert sur le secteur « Rive sud » de la ZSC. Sur ce secteur, 2 espèces de chiroptères de l'Annexe II de la directive habitat ont été contactés le Grand Murin (*Myotis myotis*) et la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*). La politique Natura 2000 encouragera la réalisation d'études et d'inventaires précisant l'importance de cette zone pour les populations de chiroptère en rive sud de la Seine. D'autres espèces de la directive comme le lucane cerf-volant pourront aussi être ciblés pas des études.

De plus, les caractéristiques de cet espace et des observations alentours laissent à penser que des habitats Natura 2000 prioritaires comme l'habitat Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion* (1980) pourraient se trouver sur la zone.

Enfin, du fait de la présence avérée de faucon pèlerin dans la zone, elle est aussi proposée en extension de la ZPS : « Estuaire et marais de la basse Seine ». La superposition des deux sites serait d'un grand intérêt pour faciliter leur animation.





4.4 *Est du chenal de la Seine jusqu'au pont de Tancarville*

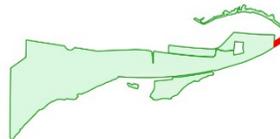
Identité

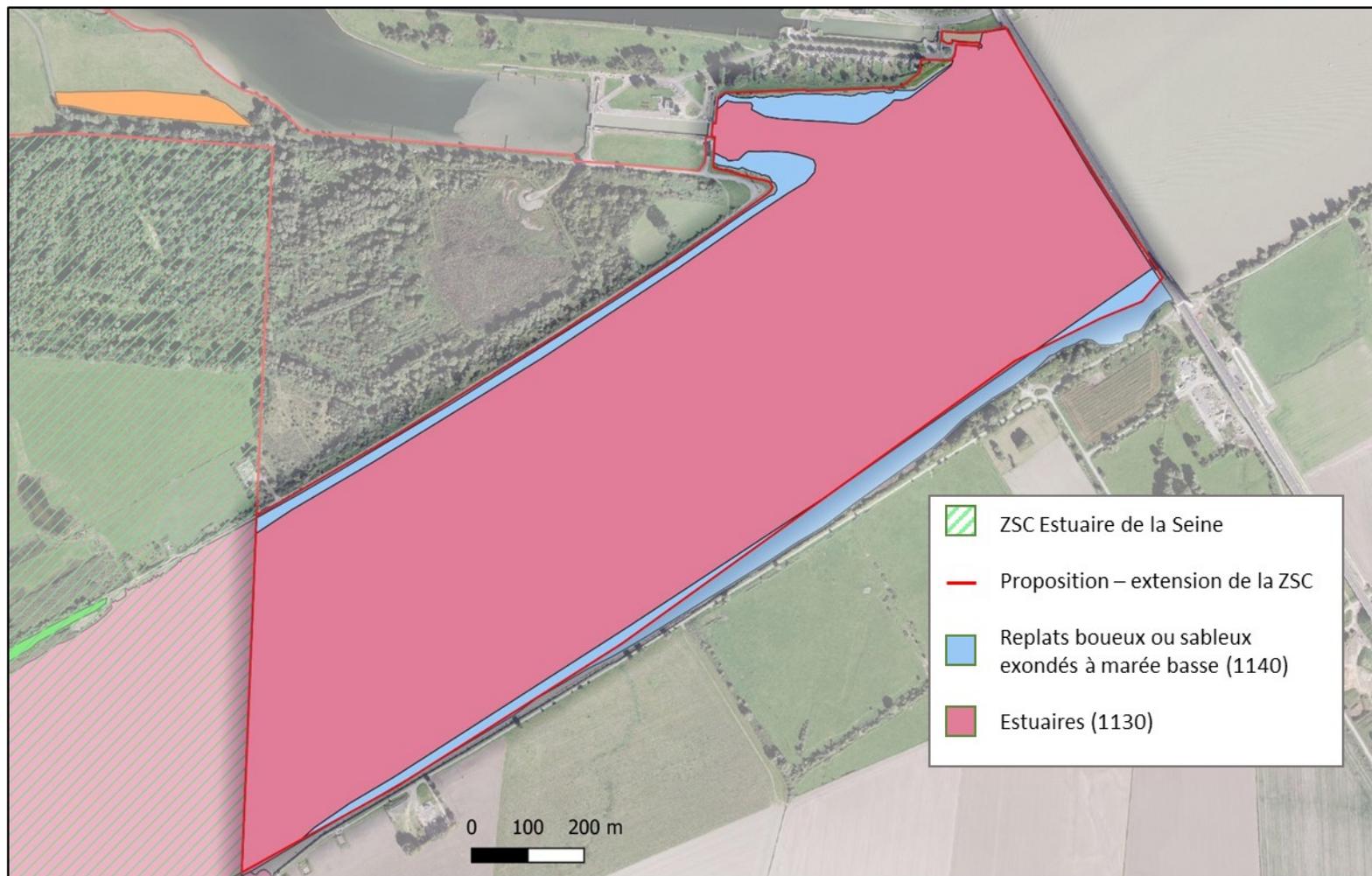
Surface : 95 ha

Communes : Saint Samson de la Roque (27), Marais Vernier (27), Tancarville (76)

Intérêt écologique de la zone

Au même titre que le reste du chenal de la Seine sur le site, cette zone est caractérisée par les habitats Natura 2000 Estuaire (1130) et replats boueux ou sableux exondés à marée basse. Dans une logique de similarité des milieux et pour faciliter les repères spatiaux délimitant le site, nous proposons l'extension du site au chenal de Seine jusqu'au droit du pont de Tancarville.





4.5 Routes et voies ferrées

Identité

Surface : 34 ha

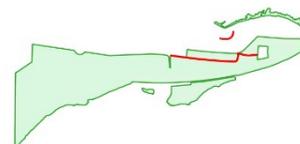
Communes : Saint-Vigor-d'Ymonville (76), Sandouville (76)

Intérêt écologique de la zone

Aucune espèce Natura 2000 ni aucun habitat Natura 2000 n'ont été inventoriés sur cet espace. Cependant, les routes restent une zone létale lors des déplacements d'espèces Natura 2000 présentes sur le secteur :

- les chiroptères : 3 espèces Annexe II contactés sur le secteur : Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumeq*), Grand Murin (*Myotis myotis*) et Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
- l'herpétofaune : 2 espèces Annexe IV contactés sur le secteur : Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) Lézard des murailles (*Podarcis muralis*).

La prise en compte de ces espaces favorisera la mise en place d'infrastructures limitant la mortalité des individus amenés à traverser les routes/voies de chemin de fer. Enfin, l'intégration de ce linéaire au site Natura 2000 clarifiera pour tous les usagers les limites du site.



Cartographie





**PRÉFET
MARITIME
DE LA MANCHE
ET DE LA MER DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA REGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL**
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



**MAISON
DE L'ESTUAIRE**

Maison de l'Estuaire

20 rue Jean Caurret 76600 Le Havre

Tél : 02 35 24 80 00 / Fax : 02 35 24 80 09